Municipalité régionale
de comté de Joliette

1355 rue Lépine, Joliette, QC, J6E 4B7
450 759-2237 450 759-2597
www.mrcjoliette.qc.ca
information@mrcjoliette.qc.ca

Un espace où prendre racine
MRC de Joliette

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE :

Qu'à l'occasion de la séance du conseil des maires du 26 mai prochain, le conseil statuera sur l'adoption du règlement numéro 469.13-2019 modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de Joliette afin d'ajuster les grandes affectations du territoire de la municipalité de Saint-Thomas, permettant ainsi l'agrandissement du site d'enfouissement advenant que le gouvernement du Québec et la CPTAQ l'autorisent.

Le projet de règlement a fait l'objet d'une consultation publique, à la suite de laquelle les élus ont apporté certaines modifications, notamment en réintroduisant l'usage agricole et en réduisant la superficie de la zone visée.

L'adoption dudit règlement est prévue lors de la séance du conseil de la MRC qui se tiendra le 26 mai prochain à 14 h 30, au 1355, rue Lépine, à Joliette.

Donné à Joliette, ce 20e jour du mois de mai 2026.

Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Louis-André Garceau, Greffier et directeur du Service des affaires juridiques et greffe
(prénom et nom) (poste)
de la municipalité ou ville de Ville de Saint-Charles-Borromée, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 20 mai 2026 entre 14 et 15 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20e jour du mois de mai 2026.

[redacted]

Signature